

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1/ Lot n°1 : volets roulants.

Le prestataire de ce lot devra fournir et poser des volets roulants électriques à commande radio pour les fenêtres du bâtiment internat.

1.1/ Les volets roulants seront en aluminium.

1.2/ Les volets roulants seront de couleur grise (référence couleur à définir lors de la visite des locaux).

1.3 / Le nombre de volets roulants à installer est le suivant : 73.
La prise des côtes sera réalisée par le prestataire.

1.4 / Le prestataire devra se raccorder sur les alimentations électriques prévues dans le lot "électricité".

1.5 / Chaque volet disposera de sa commande, dont l'interrupteur sera fixé au mur à proximité de la fenêtre.

1.6 / Le bâtiment internat se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

1.6.1 / les deux étages (50 volets) :

- Ils comprennent les chambres des élèves internes et des assistants d'éducation (une chambre d'assistant d'éducation par étage).
- Chaque chambre dispose de deux fenêtres (sauf les deux chambres des assistants d'éducation qui n'ont qu'une seule fenêtre).
- Chacun des deux étages disposera d'une commande générale permettant la fermeture et l'ouverture de l'ensemble des volets en simultané de l'étage.
Le prestataire décidera si une seule commande peut piloter les volets de tout un étage ou s'il y a nécessité de disposer de deux commandes générales par étage : une commande pour les volets côté Nord et une commande pour les volets côté Sud.
- Les interrupteurs pour les commandes générales seront fixés dans les chambres des assistants d'éducation.

Téléphone
04.77.67.56.44
Télécopie
04.77.70.00.42
Courriel
0421489r@ac-lyon.fr

**8 boulevard
Charles Gallet
BP 25
42124 LE COTEAU
Cedex**

**www.lycee-legrand-
educ.net**

1.6.2 / le rez-de-chaussée – secteur « vie scolaire » (15 volets) :

- Le secteur vie scolaire se compose :
 - Du bureau des surveillants : 1 volet
 - Du bureau de la CPE : 2 volets
 - Du foyer : 3 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 3 volets
 - De la salle TV : 3 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 3 volets
 - De la salle d'étude : 5 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 5 volets
 - D'un local « ménage » : 1 volet.
- Le secteur « vie scolaire » disposera d'une commande générale permettant la fermeture et l'ouverture de l'ensemble des 15 volets en simultané.
L'interrupteur de cette commande sera fixé dans le bureau de la CPE.

1.6.3 / le rez-de-chaussée – secteur « infirmerie » (8 volets) :

- Le secteur « infirmerie » se compose :
 - Du bureau du médecin : 2 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 2 volets
 - Du bureau « visites médicales » : 2 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 2 volets
 - Du bureau de l'infirmière : 2 volets – en plus des commandes individuelles, prévoir une commande générale pour les 2 volets
 - Du bureau de l'assistante sociale : 1 volet
 - D'une chambre : 1 volet.
- Le secteur « infirmerie » disposera d'une commande générale permettant la fermeture et l'ouverture de l'ensemble des 8 volets en simultané.
L'interrupteur de cette commande sera fixé dans le bureau de l'infirmière.

1.7 / Les volets existants seront déposés et évacués à la charge du prestataire.

2/ Lot n°2 : électricité.

Le prestataire de ce lot réalisera la mise en place des alimentations qui permettront le raccordement des volets.

Les alimentations électriques seront positionnées à proximité de chacun des moteurs des volets, dans les faux plafonds.

Cachet et signature